

CHASSIEU Restrictions budgétaires : l'antenne de la CCI ferme ses portes

Économie. Depuis le 15 janvier, l'antenne de la Chambre de commerce et de l'industrie (CCI) de Chassieu a fermé ses portes. Il faut désormais se rendre à Corbas ou à Vaulx-en-Velin. Une fermeture « surprise » qui inquiète.

« Cela a été une réelle surprise lorsque je l'ai appris par voie de presse ». Après « deux courriers sans réponse », le maire de Chassieu, Jean-Jacques Sellès (DVD) reste amer. La fermeture, depuis le 15 janvier, de l'agence Est de la Chambre de commerce et de l'industrie (CCI) de Lyon, la plus importante et la plus ancienne des antennes de la Métropole, a été une « surprise ». L'agence

couvrait un bassin de 6 500 entreprises et parmi elles les 1 200 du pôle technologique de Mi-Plaine.

Sur la forme, aussi, l'information de cette fermeture a pris de court les politiques. Une façon de faire jugée « inadmissible » par le maire de Chassieu, qui estime ne pas avoir été pris en compte « dans une zone qu'on développait avec la CCI ».

D'autant plus que l'édile a mené sa campagne lors des dernières élections municipales sur sa volonté de rapprocher les 10 000 personnes qui travaillent à Mi-Plaine des 10 000 habitants de Chassieu. Un « mur à casser », réel enjeu politique pour le maire afin d'augmenter la vie active dans la ville. Cette « passerelle en terme de développement » devra donc se faire avec la CCI de Corbas ou de Vaulx-en-Velin, ce qui est moins pratique. « Cela nécessite de revoir la façon de travailler », regrette Jean-Jacques Sellès.

« Cela n'a pas été une mince affaire »

De son côté, le vice-président de la CCI de Lyon, Philippe Valentin, reconnaît que fermer cette agence de l'Est « n'a pas été une mince affaire » et affirme « comprendre les inquiétudes ». La CCI est confrontée à une baisse de 17 % des ressources fiscales, avec la loi de finances 2015, à laquelle s'ajoute une « ponction » de 14,3 millions d'euros relative à un prélèvement exceptionnel de fonds de roulement de l'État. Une réorganisation était donc inévitable. « Ce sont des choix compliqués et délicats, mais le président s'est engagé à faire face au séisme financier, et il a fallu agir de façon concrète ».

Sur les trois anciens salariés de l'agence, deux ont été réaffectés et le dernier se trouvait en fin de contrat. Philippe Valentin reconnaît que la diminution de la proximité a un risque de déstabiliser le système. Dans ce cadre, la CCI de Lyon organise le 27 février une rencontre



■ Le site de Chassieu était la plus ancienne des antennes. Photo Claude Goubier

« Une fermeture incompréhensible »

Roger Journet, Président de l'association Mi-Plaine Entreprises

C'était une agence historique dans un secteur en expansion. C'est une fermeture incompréhensible. À Vaulx-en-Velin, l'agence est neuve et celle de Corbas a plus de poids politique, c'est donc l'agence du milieu qui a trinqué, mais ce n'est pas un choix logique. Il est évident que pour les entreprises cela aura des conséquences, car l'agence de Corbas ne peut couvrir ce bassin d'activité seule. La disparition de l'agence représentera forcément un grand coup d'arrêt dans nos travaux actuels. On parle de restrictions budgétaires, je peux le comprendre, mais on ne voit pas les économies qu'ils feront sur cette fermeture.

en présence du directeur pour répondre « aux inquiétudes principales » avec l'ensemble des présidents d'associations. Quid des élus ? « Pour le moment nous n'avons toujours

pas reçu d'invitation », répond Jean-Jacques Sellès. ■ Ken Fernandez Agence CC Sud-Est 4, avenue du 24-aout-1944 69960 Corbas

Repères

Agences de la CCI

La CCI de Lyon dispose maintenant de cinq agences à Corbas, Givors, Limonest, Tarare, et Vaulx-en-Velin. L'objectif de ces antennes est de renforcer la proximité avec les entreprises en proposant tous les services de la CCI sur le territoire local : formalités, création d'entreprise, développement commercial, export, ressources humaines, formation, ou réglementation.

CANTON DE GENAS Pas de soutien de l'UDI locale au binôme UMP au 1^{er} tour de l'élection

Départementales

L'élection départementale sur le canton de Genas, les 22 et 29 mars, se jouera entre trois binômes : celui de l'UMP avec le maire de Genas, Daniel Valéro, et de Saint-Laurent-de-Mure, Christiane Guicherd, celui soutenu par le Front national, composé de Gérard Andrieux et Christelle Pinti, et celui de centre gauche, formé par Monique Goliassé et Raffi Nakas.

Un quatrième binôme aurait pu s'inviter : celui de la formation officielle du centre, l'UDI. Son responsable de la 13^e circonscription du Rhône, le maire de Saint-Bonnet-de-Mure, Jean-Pierre Jourdain, devait en être le candidat masculin naturel. Il ne s'est finalement pas lancé.

« J'ai eu l'investiture fin janvier, explique-t-il. Mais deux raisons m'ont poussé à jeter l'éponge. La première, c'est que dans le binôme UMP, il y a déjà trois maires de la

Communauté de communes de l'Est Lyonnais (CCEL) qui épousent les contours exacts du canton de Genas⁽¹⁾, et une adjointe ». Quand on sait que l'élection cantonale est avant tout une élection d'élus, on comprend tout le poids de ces personnalités.

Lutte idéologique contre le Front national

La seconde raison est plus idéologique. « Il y a l'enjeu du Front national. Certains ne craignent pas ce parti. Moi si. Quand je vois ses scores dans l'Est Lyonnais, je me dis qu'il ne faut prendre aucun risque. On doit savoir être un élu responsable et ne pas se présenter dans ces conditions », juge Jean-Pierre Jourdain.

L'UDI départementale a pris acte, mais était moins frileuse que son responsable local. « S'il y avait eu un binôme UDI, cela aurait été plus intéressant et plus clair. C'est Jean-Pierre Jourdain qui a pris sa décision », contreba-

lance Jean-Loup Fleuret, un des membres de la direction départementale de l'UDI, membre au titre du Nouveau centre qu'il préside pour le Rhône avec Jean-Pierre Jourdain comme vice-président.

Les deux responsables ont eu une discussion sur le soutien à apporter au binôme UMP au 1^{er} tour. Jean-Pierre Jourdain sait qu'il y a des accords au national. Mais il estime que pour le 22 mars, c'est aux élus locaux de donner le ton : « Et là, ce sera le ni-ni, si cher à l'UMP ! Le 2^e tour sera bien sûr une autre affaire », assène, amusé, le maire de Saint-Bonnet-de-Mure, qui ne digère toujours pas l'absence de réunion avec l'UMP sur le choix des noms pour le binôme de droite. Peut-être veut-il tout simplement dire que le meilleur binôme aurait pu être un couple UDI-UMP ? ■

Christophe Gallet

⁽¹⁾ Le maire de Colombier-Saugnieu, Pierre Marmonier, est suppléant.

CHASSIEU Football honneur : un derby à hauts risques



■ Au match aller, en ouverture de la saison, l'UGA avait arraché le nul, 1 à 1, sur penalty à la 93^e minute. Photo Philippe Belda

Belle affiche, ce samedi, à 18 heures, au parc des sports Raymond-Troussier de Décines, où l'UGA de Micha Djorkaeff va recevoir son très proche voisin, le Chassieu-Décines FC de Bertrand Burnier, pour un derby de l'Est Lyonnais très prometteur, comptant pour la 14^e et première journée des matchs retour en Honneur.

En effet, l'UGA, lanterne rouge avec seulement 18 points (une victoire, deux nuls et dix défaites) n'a plus le droit à l'erreur et

surtout à domicile. Chaque point pris comptera double pour se sortir de cette zone rouge synonyme de relégation.

Pour Chassieu-Décines, c'est le maintien qui est également à l'ordre du jour mais avec une place de 10^e plus confortable (trois victoires, trois nuls et sept défaites). Les deux formations restent sur deux victoires en coupe Rhône-Alpes, samedi dernier, respectivement face à Charvieu (honneur) et Bourgoin (HR). Du beau spectacle en perspective. ■